

FESTIVAL #21 RAVENSARE

DOSSIER DE CANDIDATURE

MUSIQUE

21ème édition du festival RAVENSARE
01 et 02 Juillet 2023 à Toulouse

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

> LE GROUPE / L'ARTISTE

NOM :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Site Internet :

Date de création :

Êtes-vous ?

- Amateurs
- En voie de professionnalisation
- Professionnels

> LE RESPONSABLE DU PROJET / PERSONNE À CONTACTER

NOM et Prénom :

E-mail :

Téléphone :

> STATUT JURIDIQUE *

NOM de l'association représentant le groupe :

.....

Adresse du siège de l'association :

.....

.....

.....

.....

Nom du représentant légal de l'association et sa qualité :

.....

N° SIRET :

Code APE :

** partie à remplir si vous êtes produit ou administré par une association*

> LE CONCERT

Titre :

Style musical :

Nom du (des) auteur(s)/compositeur(s)/arrangeur(s) :

Nombre de musiciens/chanteurs :

Durée du concert :

Durée de l'extrait proposé (maxi 45 min) :

Combien de fois vous êtes-vous déjà produit sur scène ?

Est-ce une création originale ?

oui

non

Votre musique est-elle déposée à la SACEM ?

oui

non

Texte de présentation de l'univers musical du groupe :

.....
.....
.....
.....
.....

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

Un **dossier de présentation du groupe/de l'artiste** avec :

- un texte de présentation du groupe (avec composition du groupe),
- une note d'intention artistique (sur les objectifs, la mise en scène, l'écriture, la composition...),
- une revue de presse (facultative).

Un **enregistrement CD ou DVD ou lien internet** (minimum 3 titres)

Une **fiche technique**

La **Charte du Festival RAVENSARE** signée

CHARTRE DU FESTIVAL RAVENSARE

Le candidat à l'Appel à Auteurs reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage à la respecter dans son intégralité si son dossier est sélectionné par l'organisateur. La participation au Festival est tributaire de l'approbation et du respect de la présente charte.

La scène Tremplin du Festival Ravensare :

Le Festival Ravensare, imaginé par le directeur artistique Kassam Baïder et organisé par Le Trait Bleu, met à l'honneur, à Toulouse, la scène émergente depuis 20 ans.

Il s'est confié pour mission de sortir de la confidentialité des artistes qui méritent une meilleure visibilité, en offrant un espace d'expression et d'échange à la création contemporaine peu ou mal connue.

Pluridisciplinaire, il réunit des compagnies de danse, des groupes de musique, des photographes, des sculpteurs pour favoriser la rencontre et la confrontation entre l'œuvre et le public.

Pour 2023, la scène s'ouvre aux élèves d'écoles de danse et aux artistes d'associations culturelles en organisant une scène ouverte.

Cette dernière **offre à la création émergente un espace de diffusion et organise un plan de communication en conséquence** autour des artistes sélectionnés.

Ravensare privilégie les formes courtes :

De façon à faire découvrir une compagnie de danse ou une association culturelle, **les créations programmées doivent être propres et finies.**

- **Danse (Compagnie ou association culturelle) :** programmation d'une pièce d'une durée **entre 5 et 18 min,**
- **Danse (école ou association culturelle) :** programmation d'une création d'une durée **entre 5 et 30 min,**
- **Musique :** programmation d'une durée **de 45 min maximum,**

DÉPÔT DES DOSSIERS

- Le dossier complet est à renvoyer à l'adresse suivante :

**LE TRAIT BLEU
Appel à Auteurs
Festival Ravensare 2023
1, rue Joutx-Aigues
31000 TOULOUSE**

- Date limite de dépôt : 31 mars 2023

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Par téléphone au : 05.61.25.78.42
Par mail : letraitbleu@gmail.com
Sur le site internet : [Appel à auteurs 2023 - Festival Ravensare](#)

Candidatures et sélection :

Le **Festival Ravensare** s'adresse à toutes les formations d'artistes amateurs ou professionnels résidant en France.

Dès le lancement de l'**Appel à Auteurs**, chacun se déterminant comme artiste est libre de présenter sa candidature dans le délai fixé par l'organisateur, soit **jusqu'au 31 mars 2023** pour les inscriptions aux scènes ouvertes.

La sélection des artistes programmés au **Festival Ravensare 2023** est effectuée par le comité artistique.

Chaque participant à l'Appel à Auteurs se verra recevoir, **au plus tard fin avril 2023**, un avis d'acceptation ou de refus de sa participation.

Tous les participants doivent accepter que leurs dossiers puissent être utilisés dans les archives du **Festival Ravensare**.

Conditions de participation à la scène musique :

Le Trait Bleu n'achète ni spectacles, ni œuvres. La participation à la scène musique du Festival n'est donc pas rémunérée.

Les élèves/artistes sélectionnés à l'issue de l'Appel à Auteurs doivent s'acquitter des frais d'inscription au Festival, d'un montant de

19€ pour l'inscription

ajouter

40€ si vous souhaitez avoir la vidéo

(par chèque libellé à l'ordre de l'association « Le Trait Bleu »).

Conditions de représentation :

Les spectacles sont programmés **en extérieur**, au **Jardin Raymond VI de Toulouse, du 01 au 2 juillet 2023, à partir de l'après-midi.**

Une scène couverte de **8x12m**, à 1m de hauteur, est installée au Jardin Raymond VI. **Pas d'implantation de lumières, ni de coulisses attenantes** à la scène. Toutefois, les artistes disposent d'un espace loge isolé du public.

Cette expérience, dans un décor en plein air, permet de tester la force du propos artistique et la qualité de l'interprétation.

Les besoins en son sont communiqués au technicien du Festival, qui prend contact directement avec les groupes.

Les balances ont lieu le jour de la représentation. L'horaire est défini par l'organisateur en fonction du déroulement de la journée.

Chaque artiste sera tenu informé par courriel des différentes modalités d'organisation du Festival Ravensare. En contrepartie, il devra répondre précisément aux différentes demandes de l'Organisation et respectera les plannings mis en place.

Matériel et sécurité :

La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité dans les espaces destinés à l'accueil du public devra être scrupuleusement respectée.

Chaque utilisateur est tenu de maintenir dans son état d'origine les biens mis à sa disposition par l'organisateur pour les besoins de sa prestation. Si un participant est reconnu responsable de dégradation, l'ensemble de celles-ci sera à sa charge.

Les artistes sont tenus de prendre connaissance et de respecter les mesures de sécurité imposées par les pouvoirs publics, et celles prises par l'organisateur.

Chaque structure est responsable de l'acheminement et de l'enlèvement de son matériel (tenue de scène, accessoires) pour chaque représentation et celui-ci demeure sous son entière responsabilité

Conditions de prise en charge :

□ **Repas :**

Des rafraîchissements non alcoolisés et un repas par artiste sont **prévus le jour de la représentation.**

□ **Hébergement :**

Les frais d'hébergement sont **à la charge des groupes de musique.**

□ **Transport :**

Les frais de transport sont **à la charge des groupes de musiques.**

Promotion :

Dans le cadre de la promotion et de la communication sur le **Festival Ravensare** et sur les artistes programmés, les organisateurs seront libres de **diffuser sans contrepartie les noms et photographies des participants** et tout extrait d'œuvres sélectionnées, auprès des différents supports de presse écrite ou électronique, sur Internet et **par tous les moyens de communication au public, existants ou à venir.**

Le Trait Bleu accompagne les artistes :

Tout au long de l'année, Le Trait Bleu favorise aussi la rencontre entre l'élève amateur, l'artiste et le professionnel. Le **Festival Ravensare** en est la part visible.

Le Trait Bleu cherche, imagine et fabrique des moyens de poursuivre l'accompagnement et le suivi d'artistes découverts lors des éditions passées en développant des liens avec d'autres structures de diffusion ou d'autres festivals.

En mobilisant des espaces d'expression, des moyens de communication et une équipe technique, Le Trait Bleu dévoile chaque année les nouveaux visages de la scène émergente à travers des pièces originales et contemporaines.

Le **Festival Ravensare** se donne ainsi tous les moyens pour s'inscrire dans la durée et pour proposer une vision inédite de la création émergente.

Modifications

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier la présente charte et s'engage à en informer les participants.

L'organisateur se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler le Festival ou d'en modifier le contenu si des circonstances exceptionnelles ou indépendantes de sa volonté l'exigeait et/ou pour assurer la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du Festival.

**L'ORGANISATEUR EST AUTORISE A REFUSER L'ACCES A
TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CES OBLIGATIONS.**

Le à

NOM et Prénom du signataire

Signature*

** Précédée de la mention « lu et approuvé »*



APPEL À AUTEURS

Cies de danse
Ecoles de danse
Groupes de musique

**CANDIDATURE ATTENDUE
AVANT LE 31 MARS 2023**

ibre
de s'exprimer

**FESTIVAL #21
RAVENSARE**
1 ET 2 JUILLET 2023

Au Jardin Raymond VI
www.festivalravensare.com
05 61 25 78 42

LA DANSE AU COEUR DE LA VILLE

Mairie de TOULOUSE